

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 39/2016

OBJET : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne équipement réglementaire de la station d'épuration de Miremont (mise en place de préleveurs fixes)

L'an deux mille seize et le 14 avril 2016 à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 07 avril 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, Mme TEISSIER Joëlle M. ONEDA Daniel, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, Mme TENSA Danielle, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. CAILLAT Pierre Yves, M. POURRINET Jacques, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, Mme WATREMETZ Marie Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme FIGUEROA Anne à M. RIVELLA Alain
M. DIDIER Claude à Mme MONIER Catherine

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS NON EXCUSES : M. PEREZ Alain, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André, Mme ARAZILS Marie Christine.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur PASQUET Wilfrid été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège prévoit lors du 1^{er} semestre 2016, de mettre en place sur la station d'épuration de Miremont (2000 EH) des préleveurs fixes nécessaires à la réalisation des 12 bilans annuels exigés par cette nouvelle réglementation.

A cet effet, Monsieur le Président propose de solliciter le concours financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour cet investissement.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Mandate** Monsieur le Président à toute fin de sollicitation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour l'accompagnement financier de cette opération ;
- **Autorise** Monsieur le Président à engager toutes démarches administratives nécessaires à l'élaboration du dossier de demande de subvention correspondant.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS